

Adrien-Gamache	Jason Caron-Michaud	Joseph-De Sérigny	AUCUN
André-Laurendeau	Marie-Josée Bédard	Lajeunesse	AUCUN
Antoine-Brossard	Louise Lalumière	Laurent-Benoît	Steve Bergeron
Armand-Racicot	Stéphane Cloutier	Lionel-Groulx	AUCUN
Bel-Essor	Nicolas Brosseau	Marie-Victorin (Brossard)	Martine Lafond
Bourgeois-Champagnat	Martine Quévillon	Marie-Victorin (Longueuil)	Dominic Rocheleau
Carillon	Tyna Phaneuf	Maurice-L.-Duplessis	AUCUN
Charles-Bruneau	Patrick Côté	Mgr.A.-M.-Parent	Marcia Da Silva Santos
Charles-LeMoine	Micaël Monette Marie-Ève Bouchard (S)	Monseigneur-Forget	Sabrina Sanon
Christ-Roi	Nicola Grenon Mariève B.-Sullivan (S)	Paul Chagnon	AUCUN
Curé-Lequin / St-Jude	Yanick Cyr	Paul-de-Maricourt	AUCUN
D'Iberville	Joseph Diémé	Pierre-D'Iberville	Julie Lessard
De La Mosaïque	El Mostafa Boudraa	Pierre-Laporte	Salam Chaya Tania St-Louis
De la Rose-des-Vents	Angélique Paquette	Prévile	Suzanne Rousseau
De Maricourt	Stéphane Riopel	Rabeau	AUCUN
De Normandie	Valérie Deslauriers (S)	Régionale du Vent-Nouveau	Étienne Brisson
Des Mille-Flours	Marie-Ève Fortier Jessica Gilles-Voltaire (S)	Sainte-Claire (Brossard)	Marlène Samson Arcan
Des Petits Explorateurs	Nicolas Gauthier	Sainte-Claire (Longueuil)	Olivier Bourreau
Des Quatre-Saisons	Valérie Plourde Émilie Bouchard (S)	Saint-Jean-Baptiste	Lynne Crevier
Des Saints-Anges	Evangelina Spiratos	Saint-Joseph	AUCUN
Du Jardin-Bienville	Catherine Valotaire	Saint-Laurent	Julie Lanno
Du Tournesol	AUCUN	Saint-Romain	Luigi Pugliese
École du secteur C	Marc-André Guay-Vinet	Samuel-De Champlain	Normand Dubreuil
Félix-Leclerc	Mathieu Tremblay	Secondaire de l'Agora	Caroline Pauly
Gaétan-Boucher	Maxime Bleau (S)	Secondaire Saint-Edmond	Bruno Marcoux
Gentilly	Herman Angulo	Spécialisée des Remparts	AUCUN
George-Étienne-Cartier	Maryse Villeneuve	Tourterelle	Caroline Ménard
George-P.Vanier	Sylvain Pouliot	CCSEHDAA	
Gérard-Filion	Ida Francoeur Anne St-Martin (S)	Parent-commissaire	Michel Rocheleau
Guillaume-Vignal	Andréanne Gélinas	Représentant	Ida Francoeur Nicolas Brosseau (S)
Hubert-Perron	Denis Gagnon	Personnel	
Intern. Greenfield-Park	Jean-Sébastien Emery	Secrétaire administrative	AUCUN
Intern. Lucille-Teasdale	Nora Hank	Autres participants	
Intern. Vieux-Longueuil	Véronique Paquin (S)	Présidente	Carole Lavallée
Jacques-Ouellette	AUCUN	Directrice générale adjointe	Sylvie Caron
Jacques-Rousseau	Jacques Seminario Guylain Charron (S)	Directeur général	Anthony Bellini

**59 signatures, 52 écoles représentées sur 63, parent-commissaire CCSEHDAA présent.
64 membres officiels pour le comité de parents 2016-2017, quorum d'un tiers est de 22, nous avons 53.**

1) OUVERTURE DE LA SÉANCE

Jacques Seminario souhaite la bienvenue aux membres et déclare l'assemblée ouverte à 19h20. Le quorum est constaté.

2) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution N°CP-20171017-01

Il a été proposé par Nicolas Brosseau et appuyée par Joseph Diémé d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adoptée à l'unanimité.

3) MOTS DE BIENVENUE

3.1 Présidence de la CSMV

Mme Lavallée souhaite la bienvenue à tous les nouveaux et aux anciens, remerciant chacun de leur engagement et de leur dévouement. Elle souligne l'importance de cette instance, le Comité de parents, au sein de la 7^e plus grande commission scolaire du Québec. Nous accueillons 1100 nouveaux élèves cette année, l'équivalent de deux nouvelles écoles, ce qui coïncide avec l'ouverture de 2 nouvelles écoles sur le territoire. 50% de nos élèves sont issus de l'immigration et 30% n'ont pas le français comme langue maternelle, ce qui nous présente des défis importants. Nous sommes également un très grand employeur de la Rive-Sud, avec 4000 employés. Les parents du Comité de parents ont donc beaucoup de défis à relever, mais le conseil des commissaires veut nous offrir beaucoup d'écoute. Notre priorité est la réussite des élèves et en ce sens, notre collaboration a toujours été très positive pour réaliser notre mandat de favoriser l'atteinte du plein potentiel pour tous nos élèves.

Notre année sera à nouveau emplie de rebondissements avec les suites du projet de loi 86, le projet de loi 105, qui offrira sans doute le droit de vote aux parents commissaires.

Une consultation sur la politique de la réussite éducative s'en vient, la Commission scolaire prépare un mémoire à ce sujet et Mme Lavallée nous propose une pensée collective, une participation commune. Chacun devrait aller sur le site du ministère au <https://www7.education.gouv.qc.ca/dc/consultation/index.php?page=donnerAvis> afin de faire valoir son opinion en tant que parent et les représentants devraient ramener cette consultation auprès des Conseils d'établissement car ceux-ci peuvent aussi faire valoir leur opinion.

Madame Lavallée conclut en rappelant à chacun les devoirs de représentation du Comité de parents et incidemment des parents commissaires et remercie à nouveau tous les membres présents.

3.2 Direction générale

M. Bellini tient lui aussi à accueillir les nouveaux membres, mais tient aussi à remercier les anciens qui sont de retour. Il s'agit d'un investissement en temps, pour nos jeunes enfants et nos adolescents. C'est extrêmement important. Le rôle consultatif du Comité de parents est très important, car même si ce n'est que consultatif, l'avis du Comité de parents a toujours été très valorisé. Tout n'est pas toujours retenu, mais tout est toujours considéré. Il y aura cette année des sujets obligatoires que nous verrons ensemble, mais il y en aura aussi d'autres et ce, tout au long de l'année. Il faut noter, par exemple, que pour des dossiers comme le calendrier scolaire, il n'y a que deux groupes qui sont consultés avant que le sujet ne soit débattu au

conseil des commissaires, les syndicats bien sûr, mais surtout le Comité de parents. La Commission scolaire sera là, tout au long de l'année, pour aider les parents du Comité de parents à avoir une vision globale des problématiques pour nous permettre de prendre les meilleures décisions.

Pour ce qui est des élections à l'exécutif, merci à ceux qui vont vouloir se présenter. Les parents-commissaires jouent un rôle important : ils représentent le Comité de parents et non les parents un à un. Ils ont le mandat de transmettre les avis du Comité de parents au conseil et ils ont donc un grand pouvoir d'influence, et ce même si jusqu'à ce moment ils n'ont pas le droit de vote, ce qui pourrait par ailleurs changer bientôt. Le projet de loi 105 pourrait changer la donne, plus tôt que plus tard. Ainsi, les parents-commissaires auront les mêmes droits que les autres commissaires. C'est un travail exigeant d'être membre du Comité de parents, d'être parent-commissaire, d'être membre des comités de travail presque tous les mardis, de tenir des rencontres de l'exécutif du Comité de parents, des Conseils d'établissements, etc. On remercie à l'avance les gens qui se porteront candidats.

Les grands enjeux de la Commission scolaire cette année seront l'augmentation importante de la clientèle, qui est beaucoup plus importante que prévue avec 1100 nouveaux élèves plutôt que les 600 attendus. On a des écoles en voie de construction et même si c'est compliqué, on met beaucoup d'efforts sur le sujet. Nous sommes toujours à la remorque des limites budgétaires du gouvernement. Nous avons aussi des défis éducatifs avec la maîtrise des acquis exigés en lecture ; la difficulté du passage de la 6^e année à la 1^{ère} secondaire et l'enjeu sur la diplomation/certification de nos élèves. Nous avons déjà réalisé plusieurs bonnes choses, mais nous devons poursuivre ce travail ensemble tellement plus efficacement.

M. Bellini nous a alors présenté ses trois principaux adjoints : Marie-Dominique Taillon, répondante de plusieurs écoles et qui assure le suivi des ressources matérielles, des mesures d'urgences, du service des TI et du plan d'organisation scolaire au primaire ; Sylvie Caron, répondante de plusieurs écoles et qui supervise l'éducation des adultes et la formation professionnelle de même que le service aux entreprises, le service des ressources humaines et le plan d'organisation scolaire pour l'éducation des adultes ; Martin Duquette, nouveau dans l'équipe depuis un mois supervise plusieurs écoles et le service des ressources éducatives, de même que Service Organisation scolaire et du Transport Scolaire.

3.3 Président 2015-2016 du Comité de parents

Jacques Seminario offre un discours après la direction générale et la présidence qui ont déjà « tout dit ». L'année 2015-2016 fut une année extraordinaire. Il souhaite à tous les parents de faire cette expérience : les parents à l'exécutifs apprennent énormément de choses, on y travaille avec des gens compétents et on a la chance de faire bouger des choses. Pas très vite parfois, mais ça avance. Il y a beaucoup de discussions, on jase, mais on fait vraiment avancer. M. Seminario remercie les anciens pour cette année formidable. Nous avons adopté le plan d'organisation scolaire, un gros travail, mais après avoir consulté les dossiers, nous nous sommes entendus. Le POS primaire fonctionne maintenant très bien, mais il faut aussi garder à l'esprit le POS secondaire : les gens qui en ont discuté il y a quelques années voient maintenant le résultat avec des écoles de sport, etc.

Il y a au moins 25 nouveaux dans la salle, merci! Il y a 40 anciens, merci d'Avoir travaillé si fort. Nous avons bien fonctionné l'an passé parce que les gens ont travaillé fort. M.Seminario explique qu'il a discuté avec la Fédération des comités de parents au sujet de l'assemblée de ce soir. Il en ressort qu'il y aura plusieurs thèmes très importants cette année oui, mais qu'aujourd'hui il faut garder à l'esprit que les parents-commissaires qui seront élus siégeront sur le conseil, avec la prochaine adoption de la loi 105 vers novembre, obtiendront droit de vote. Il y aura au conseil 11 commissaires et 4 parents-commissaires. Ceux-ci porteront les mandats du

comité de parents. On va certainement vivre une belle année. Vous avez le plus beau rôle : la possibilité d'améliorer le sort de nos enfants.

4) ADOPTION DU PROCÈS VERBAL

Nicola Grenon explique que les rencontres du Comité de parents sont toutes équivalentes au sens de la loi et qu'il n'y a pas, comme nous le pensions, de réunion particulière une fois par année. Pour tenir compte de ce fait, l'exécutif présentera donc les procès-verbaux de la première réunion de l'année comme pour les autres, à la rencontre suivante. Nous adopterons donc aujourd'hui le procès-verbal de la rencontre de juin et à la prochaine rencontre le procès-verbal de cette réunion-ci. Le procès-verbal de la réunion d'octobre dernier n'ayant toujours pas été adopté, il sera présenté à la prochaine rencontre du Comité de parents.

Nicola Grenon présente le procès-verbal de la réunion du 6 juin dernier. Quelques erreurs mineures sont mentionnées.

Résolution N°CP-20171017-02

Il a été proposé par Ida Francoeur et appuyé par Nicolas Brosseau d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adoptée à l'unanimité.

5) CCSEHDAA

5.1 Désignation par résolution des parents membres du CCSEHDAA

Résolution N°CP-20171017-03

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA) est notamment constitué de parents de ces élèves, tel que prévu à l'article 185 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

CONSIDÉRANT que le nombre de parents siégeant à ce comité a été déterminé à 18, par le Conseil des commissaires conformément à l'article 186 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

CONSIDÉRANT qu'il revient au Comité de parents de désigner les 18 parents membres du CCSEHDAA et de déterminer la durée de leur mandat ;

CONSIDÉRANT que, lors de l'assemblée générale des parents des élèves HDAA, tenu le 5 octobre 2016, une liste de candidats intéressés à siéger au CCSEHDAA a été créée ;

CONSIDÉRANT que le Comité de parents est, quant à lui, composé notamment d'un représentant du CCSEHDAA ;

CONSIDÉRANT que le CCSEHDAA a alors procédé à l'élection de ce représentant ;

IL EST PROPOSÉ par Mathieu Tremblay et secondé par Louise Lalumière

1° de DÉSIGNER les parents suivants pour siéger au CCSEHDAA de la CSMV : Isabel Da Cruz, Caroline Roy, Stéphane Bouthillier, Yannick Cyr, Yasmina Tahî, Nicolas Brosseau, Rachid Hacherouf et Jean-Philippe Jung ;

2° de DÉTERMINER que la durée de leur mandat sera d'une année.

3° de DÉSIGNER les parents suivants pour siéger au CCSEHDAA de la CSMV : Brigitte Archambault, Stéphanie Salvetat, Johanne Daudier, Annie Clermont, Ida Francoeur, Annie Plouffe Philippe Duhaime, Stéphane Ricci, Sylvain Lemieux et Michel Rocheleau ;

4° de DÉTERMINER que la durée de leur mandat sera de deux ans ;

Adoptée à l'unanimité.

5.2 Présentation du représentant des parents du CCSEHDAA au Comité de parents

Résolution N°CP-20171017-04

Le Comité de parents PREND ACTE de l'élection de madame Ida Francoeur au poste de représentante du CCSEHDAA pour siéger au Comité de parents et de monsieur Nicolas Brosseau au poste de substitut. Proposé par Tyna Phaneuf et appuyé par Bruno Marcoux.

Adoptée à l'unanimité.

6) MESSAGE DE LA FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS

Jacques Seminario fait état au Comité de parents du message envoyé par la Fédération des Comités de parents du Québec dans lequel on nous rappelle l'importance du nouveau mandat qu'auront vraisemblablement bientôt les parents-commissaires incluant le droit de vote de ceux-ci au Conseil des commissaires et la participation probable au Comité exécutif de la commission scolaire. Ils auront le même droit de vote, le même salaire, etc.

7) ÉLECTIONS

7.1 Nomination d'une ou d'un président d'élections

Résolution N°CP-20171017-05

Bruno Marcoux propose Madame Sylvie Caron à titre de présidente d'élections. La proposition est appuyée par Ida Francoeur. Madame Caron accepte la nomination.

Adoptée à l'unanimité.

7.2 Adoption de la procédure d'élection

Sylvie Caron explique que seuls les représentants officiels ou en l'absence de celui-ci son substitut peut voter. Toutefois, seuls les représentants officiels sont éligibles aux postes électifs.

Il y aura successivement, pour chaque poste de l'exécutif, période de nominations, acceptation ou refus dans l'ordre inverse et au besoin 2 minutes de présentation pour chaque candidat.

Résolution N°CP-20171017-06

Ida Francoeur propose d'adopter la procédure d'élection, appuyée par Nicolas Brosseau.

Adoptée à l'unanimité.

7.3 Nomination de deux scrutatrices ou scrutateurs

Résolution N°CP-20171017-07

Ida Francoeur propose Monsieur Bellini et Madame Girard comme scrutateurs, appuyée par Nicolas Brosseau. Ils acceptent.

Adoptée à l'unanimité.

7.4 Description des postes à l'exécutif

La description des postes sera faite avant l'ouverture de chaque mise en nomination.

7.5 Sélection du nouvel exécutif

7.5.1 Parent commissaire au primaire

Ont été proposés :

- Yannick Cyr, par lui-même.
- Nicola Grenon, par lui-même.
- Joseph Diémé, par lui-même.
- Sébastien Guyon, par lui-même.
- Sébastien Guyon accepte sa nomination.
- Joseph Diémé accepte sa nomination.
- Nicola Grenon accepte sa nomination.
- Yannick Cyr accepte sa nomination.

Après dépouillement des votes, Monsieur Yannick Cyr est déclaré élu.

7.5.2 Parent commissaire au secondaire

Ont été proposés :

- Bruno Marcoux, par Yannick Cyr.
- Jacques Seminario, par lui-même.
- Jacques Seminario accepte sa nomination.
- Bruno Marcoux accepte sa nomination.

Après dépouillement des votes, Monsieur Bruno Marcoux est déclaré élu.

7.5.3 Parent commissaire du CCSEHDAA

Ont été proposés :

- Michel Rocheleau, par lui-même.
- Nicolas Brosseau, par Tyna Phaneuf.
- Nicolas Brosseau refuse sa nomination.
- Michel Rocheleau accepte sa nomination.

Monsieur Michel Rocheleau est déclaré élu par acclamation.

7.5.4 Parent commissaire toute provenance

Ont été proposés :

- Nicolas Brosseau, par Ida Francoeur.
- Joseph Diémé, par lui-même.
- Jacques Seminario, par lui-même.
- Nicola Grenon, par lui-même.
- Sébastien Guyon, par lui-même.
- Valérie Plourde, par elle-même.
- Valérie Plourde accepte sa nomination.
- Sébastien Guyon accepte sa nomination.
- Nicola Grenon accepte sa nomination.
- Jacques Seminario accepte sa nomination.
- Joseph Diémé accepte sa nomination.

- Nicolas Brosseau accepte sa nomination.

Après une reprise du vote pour cause d'égalité, au dépouillement des votes, Monsieur Nicolas Brosseau est déclaré élu.

7.5.5 Présidente ou président

Ont été proposés :

- Nicola Grenon, par Stéphane Riopel.
- Catherine Valotaire, par Bruno Marcoux.
- Jacques Seminario, par Tyna Phaneuf.
- Jacques Seminario refuse sa nomination.
- Catherine Valotaire accepte sa nomination.
- Nicola Grenon refuse sa nomination.

Madame Catherine Valotaire est déclarée élue par acclamation.

7.5.6 Vice-présidente ou vice-président

Ont été proposés :

- Ida Francoeur, par Nicolas Brosseau.
- Sébastien Guyon, par lui-même.
- Nicola Grenon, par El Mostafa Boudraa.
- Nicola Grenon refuse sa nomination.
- Sébastien Guyon accepte sa nomination.
- Ida Francoeur accepte sa nomination.

Après dépouillement des votes, Madame Ida Francoeur est déclarée élue.

7.5.7 Trésorier

Ont été proposés :

- Joseph Diémé, par Ida Francoeur.
- Sébastien Guyon, par Nicola Grenon.
- Sébastien Guyon refuse sa nomination.
- Joseph Diémé accepte sa nomination.

Monsieur Joseph Diémé est déclaré élu par acclamation.

7.5.8 Secrétaire exécutif

Ont été proposés :

- Nicola Grenon, par Micaël Monette.
- Nicola Grenon accepte sa nomination.

Monsieur Nicola Grenon est déclaré élu par acclamation.

7.5.9 Directeurs (4 postes)

Ont été proposés :

- Sébastien Guyon, par Jacques Seminario.
- Valérie Plourde, par Nicolas Brosseau.
- Tyna Phaneuf, par Ida Francoeur.
- Maryse Villeneuve, par Nicolas Brosseau.
- Jacques Seminario, par Caroline Pauly.
- Marie Bédard, par Jacques Seminario.

- Marcia Da Silva Santos, par elle-même.
- El Mostafa Boudraa, par Nicola Grenon.
- Marc-André Guay-Vinet, par Ida Francoeur.
- Marc-André Guay-Vinet refuse sa nomination.
- El Mostafa Boudraa accepte sa nomination.
- Marcia Da Silva Santos accepte sa nomination.
- Marie Bédard refuse sa nomination.
- Jacques Seminario refuse sa nomination.
- Maryse Villeneuve refuse sa nomination.
- Tyna Phaneuf accepte sa nomination.
- Valérie Plourde refuse sa nomination.
- Sébastien Guyon accepte sa nomination.

Sont déclarés élus par acclamation : Mesdames Tyna Phaneuf et Marcia Da Silva Santos, de même que Messieurs Sébastien Guyon et El Mostafa Boudraa.

7.5.10 Représentante ou représentant au comité consultatif du transport

Ont été proposés :

- Yannick Cyr, par Tyna Phaneuf.
- Micaël Monette, par lui-même.
- Micaël Monette accepte sa nomination.
- Yannick Cyr refuse sa nomination.

Monsieur Micaël Monette est déclaré élu par acclamation.

7.5.11 Représentant à la Fédération des comités de parents

Ont été proposés :

- Ida Francoeur, par Jacques Seminario.
- Sébastien Guyon, par lui-même.
- Sébastien Guyon accepte sa nomination.
- Ida Francoeur accepte sa nomination.

Après dépouillement des votes, Madame Ida Francoeur est déclarée élue.

7.5.12 Représentant substitut à la Fédération des comités de parents

Ont été proposés :

- Sébastien Guyon, par Ida Francoeur.
- Micaël Monette, par Nora Hank.
- Nicolas Brosseau, par lui-même.
- Nicolas Brosseau accepte sa nomination.
- Micaël Monette accepte sa nomination.
- Sébastien Guyon accepte sa nomination.

Après dépouillement des votes, Monsieur Micaël Monette est déclaré élu.

7.6 Destruction des bulletins de vote

Résolution N°CP-20171017-08

Nicola Grenon propose la destruction des bulletins de vote, appuyé par Ida Francoeur. Monsieur Bellini sera en charge d'effectuer la destruction.

Adoptée à l'unanimité.

La nouvelle présidente, Catherine Valotaire, représentante de l'école des Jardins Bienville, remercie l'assemblée et mentionne sa surprise. Elle se présente : elle est avocate de profession et très impliquée dans son milieu.

Mesdames Caron et Girard sont remerciées pour leur aide lors de ces élections.

8) SECRÉTARIAT DES RENCONTRES 2016-2017

Nicola Grenon fait part à l'assemblée que l'adjointe administrative du Comité de parents, Marlène Girard, a remis, pour des raisons personnelles, sa démission. De ce fait, un comité ad-hoc de l'exécutif sera constitué dès ce soir afin de pourvoir rapidement au poste. Dans l'intérim, le secrétaire exécutif assurera l'ensemble de ces tâches.

9) SOUS-COMITÉ COMMUNICATION

L'année dernière, un sous-comité communication pour les parents a été constitué. Déjà un mémoire a été produit, déposé et adopté en Comité de parents dans une optique d'améliorer la communication avec les parents et leur permettre d'obtenir, en outre, une information de qualité et plus courante.

Les objectifs cette année seraient de mettre en place une page Facebook et développer un moyen de communication plus direct avec les parents via, par exemple, des envois de courriels. Nicolas Brosseau précise que la charge de travail est d'environ 2½ heures par mois en rencontre en personne, mais que sinon le travail est effectué en grande partie « de la maison ».

On a alors demandé à l'assemblée s'il y avait des gens intéressés à faire partie de ce sous-comité. Pour l'heure, les volontaires sont : Ida Francoeur, Nicolas Brosseau, Maryse Villeneuve, Nora Hank, Marie-Josée Bédard et Stéphane Riopel.

10) SONDAGES

10.1 Remboursement

Nicola Grenon mentionne que l'exécutif du Comité de parents voudrait être informé au plus tôt s'il y a le moindre manque en ce qui a trait aux compensations de l'année dernière pour les frais de transport ou de gardiennage. Les représentants devraient si possible s'en assurer auprès des représentants de l'année dernière.

Joseph Diémé mentionne qu'il serait utile que les gens qui désirent se prévaloir du remboursement des frais de gardiennage rapporte leurs reçus au fur et à mesure et sans attendre. Autant que faire se peut, ces reçus devraient indiquer un numéro d'assurance sociale.

10.2 Formations

Nicola Grenon mentionne que le projet de séances de formation en collaboration avec la FCPQ sera de retour cette année et qu'un sondage sera envoyé aux membres dans le suivi de la rencontre. On demande à tous les représentants de sonder tous les Conseils d'établissement. Le sondage est disponible au <https://goo.gl/forms/IVxLbAuaZjZDhuhQ2>.

11) PAROLE AUX MEMBRES

Jacques Seminario prend la parole pour remercier à nouveau les membres pour la belle année passée à la présidence du Comité de parents et se dit sûr que l'équipe formidable qui a été élue sera à la hauteur des défis qui l'attendent.

12) PAROLE AU PUBLIC

Aucun public ne prend la parole.

13) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur épuisement de l'ordre du jour, l'assemblée est levée à 22h41.

*Ce procès-verbal a été rédigé par Nicola Grenon,
secrétaire exécutif du Comité de parents de la CSMV.*

Catherine Valotaire, présidente

Nicola Grenon, secrétaire